

---

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 251115517700/251115526373  
Fax: 251115518718/251115536950 Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

## TERMES DE RÉFÉRENCE

# LIGNES DIRECTRICES POUR LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES EN AFRIQUE

## 1. Introduction

La Commission de l'Union africaine (CUA), en tant que Secrétariat de l'Union africaine (UA), est chargée de mettre en œuvre les décisions et les déclarations de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement africains (CdEG). Ces déclarations visent à faire progresser l'intégration et le développement durable de l'Afrique, comme le prévoit le plan de développement continental - *Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons*. Le secteur agricole est généralement considéré comme l'épine dorsale de la plupart des économies africaines en raison de son rôle dans la lutte contre la faim et la pauvreté, dans la création d'emplois et de moyens de subsistance durables pour la majorité des populations, et en tant que moteur de croissance pour l'industrialisation et le développement économique en général. C'est dans ce contexte que les Chefs d'État et de Gouvernement africains, à travers la Déclaration de Malabo de 2014, ont défini l'avenir immédiat de l'économie africaine autour de la croissance et de la transformation de l'agriculture pour atteindre une prospérité partagée et améliorer les moyens de subsistance. Pour avoir un impact, ces Décisions continentales doivent être opérationnalisées et internalisées au niveau régional et national. Les Plans d'Investissements Agricoles aux niveaux Régional (PRIA) et National (PNIA) constituent des plans opérationnels, et l'incorporation de ces Déclarations dans les plans d'investissement est importante dans le processus de leur internalisation.

## **2. Champ d'action de la Mission**

La CUA, à travers son Bureau Technique Spécialisé (BTS) de Recherche et Développement des Céréales en Zones Semi-Arides (UA-SAFGRAD), est en train d'élaborer un document de lignes directrices pour aider les Etats Membres (EM) à développer leurs chaînes de valeurs agricoles inclusives. Ces lignes directrices continentales sont destinées à renouveler l'intérêt des EM et à guider le processus de mise en œuvre dans le développement de chaînes de valeurs compétitives et inclusives. Les lignes directrices guideront les processus des Plans d'Investissements Agricoles (PIA) en vue du développement des chaînes de valeurs. Cela permettra de s'assurer que les chaînes de valeurs soient non seulement efficaces et durables, mais aussi inclusives, afin de garantir que la majorité des populations vulnérables ne soient pas laissées pour compte. En tant que plan continental, les lignes directrices doivent être fondées sur des preuves et sur les meilleures pratiques, en tenant compte des particularités spécifiques et générales du continent. Les lignes directrices doivent promouvoir les meilleures pratiques des approches de la chaîne (de la ferme à la fourchette), en mettant en évidence les facteurs de réussite grâce à l'analyse des acteurs et des activités. Les lignes directrices identifieront et classifient les défis politiques, techniques, financiers, d'accès au marché, de tarification, juridiques, socioculturels et opérationnels qui limitent l'efficacité et l'inclusion de la chaîne.

## **3. Objectif de la mission**

L'objectif de la mission est d'élaborer des lignes directrices continentales, fondées sur des données probantes, pour le développement de chaînes de valeurs agricoles inclusives en Afrique. Plus précisément, cette mission permettra de :

1. Évaluer les efforts précédents de développement des chaînes de valeurs agricoles à travers le continent et mettre en évidence les défis et les succès y relatifs.
2. Proposer des voies de développement des chaînes de valeurs agricoles (cultures, bétail et pêche) basées sur les acteurs et les activités réalisées (de la ferme à la fourchette).
3. Identifier et relier les facteurs environnementaux et institutionnels nécessaires à une mise en œuvre réussie.

#### **4. Méthodologie**

Compte tenu de la pandémie de la COVID-19 et des contraintes liées aux voyages, la mission se déroulera à domicile (travail de bureau) avec des réunions virtuelles organisées avec les parties prenantes concernées. Les consultants devront :

1. Examiner les documents pertinents relatifs aux chaînes de valeurs développées par les organisations concernées (UA, FIDA, FAO, GIZ, CIAT, USAID, etc.).
2. Organiser des réunions en ligne avec les parties prenantes/institutions pertinentes.
3. Organiser des réunions régulières en ligne avec l'équipe de l'UA-FIDA qui supervisera le travail.

#### **5. Compétences requises**

Compte tenu du champ d'application de l'étude et des délais fixés, une équipe de trois (3) consultants dont un Consultant Principal et deux autres consultants, sera engagée pour le travail. Le Consultant Principal et les deux consultants doivent avoir respectivement au moins dix et sept ans d'expérience professionnelle. Plus précisément, les consultants doivent avoir une expérience de recherche et de travail sur les analyses et le développement des chaînes de valeurs et une bonne connaissance du secteur et des politiques agricoles en Afrique. L'un des consultants (qui pourrait être le Consultant Principal) doit avoir une expérience approfondie du développement des chaînes de valeurs des cultures agricoles. Le deuxième consultant doit avoir une expérience et des compétences sur les chaînes de valeurs du bétail/des produits laitiers, tandis que le troisième consultant doit avoir une expérience sur les chaînes de valeurs de la pêche et de l'aquaculture.

#### **6. Durée et rémunération**

La consultation se fera sur une période de 8 semaines au maximum (la durée réelle de la charge de travail ne doit pas dépasser 45 jours). L'Union Africaine paiera les honoraires des Consultants sur une base forfaitaire d'honoraires professionnels. Le Consultant Principal recevra seize mille (16.000) dollars US tandis que les deux autres consultants recevront chacun treize mille (13.000) dollars US. Les paiements seront effectués par virements bancaires seulement et en trois tranches (20:40:40), sous réserve de la soumission des rapports en langue anglaise et de l'approbation par le Coordonnateur de l'UA-SAFGRAD. Le rapport de démarrage doit être soumis à l'UA-SAFGRAD une semaine

après le début de la mission (signature du contrat). Le rapport initial doit décrire minutieusement l'approche et la méthodologie que les consultants appliqueront dans l'exécution de la mission et contenir un plan de travail détaillé indiquant les activités clés à réaliser pendant la durée de la mission (20%). Le rapport préliminaire doit être soumis 6 semaines après la soumission du rapport de démarrage. Il fournira une mise à jour des principaux résultats basés en grande partie sur une analyse documentaire et éventuellement des entretiens (40%). Le rapport final doit être soumis à la fin de la mission et de l'atelier de validation (animé par l'équipe de consultants) afin d'intégrer les commentaires reçus sur le rapport préliminaire (40%).

## **7. Gestion**

Le(s) consultant(s) rendra(ont) compte au Coordonnateur de l'UA-SAFGRAD pour toutes les questions relatives à l'administration de la consultation. L'équipe de gestion technique sera composée d'experts de la CUA et du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA). L'équipe technique supervisera la qualité technique et la livraison du rapport. La CUA fournira au(x) consultant(s) des lettres d'introduction aux personnes à contacter dans les États membres et d'autres agences, en cas de besoin. La CUA et le FIDA faciliteront également l'accès du/des consultant(s) à leurs documents publiés sur les chaînes de valeurs et sur les marchés ainsi qu'à leurs rapports de projet.

## **8. Candidature**

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leur candidature. Les consultants travaillant en équipe sont encouragés à postuler car la connaissance de plus d'une langue officielle de l'UA sera un avantage supplémentaire. La candidature, accompagnée d'une manifestation d'intérêt et d'un CV, doit être envoyée au bureau de l'UA-SAFGRAD par courrier à l'adresse suivante : 261, rue de la Culture BP : 1783 Ouagadougou, Burkina Faso ou par e-mail : [SayahE@africa-union.org](mailto:SayahE@africa-union.org) avec copie à [AgbonlahorU@africa-union.org](mailto:AgbonlahorU@africa-union.org) Pour toute clarification urgente, veuillez appeler aux numéros de téléphone suivants: +22625306071 ou +22674792723. Toutes les candidatures doivent être reçues au plus tard le **20 juillet 2021 à 16 H 00 GMT.**